

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE LA CULTURE

**Arrêté du 26 avril 2024 modifiant l'arrêté du 8 décembre 2022 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture d'un concours sur épreuves pour l'accès au corps des architectes en chef des monuments historiques du ministère de la culture**

NOR : MICB2410491A

Par arrêté de la ministre de la culture en date du 26 avril 2024, l'arrêté du 8 décembre 2022 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture d'un concours sur épreuves pour l'accès au corps des architectes en chef des monuments historiques du ministère de la culture est modifié comme suit :

Au lieu de :

« les épreuves orales d'admission ou soutenances des sujets d'étude auront lieu du 3 au 14 juin 2024, en Ile-de-France »,

lire :

« Les épreuves orales d'admission ou soutenances des sujets d'étude auront lieu à partir du 2 juillet 2024, en Ile-de-France ».